

Master 2 Magistère, management et cultures créatives

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Ce Master est inscrit au RNCP sous le code 38208.

Domaine : Magistère

Parcours : Formation en apprentissage

Durée de la formation

12 mois

Rythme de la formation

De septembre à août, en alternance au CELSA et en entreprise.

Responsable(s) de Formation



PAULINE ESCANDE-GAUQUIÉ

Professeure des universités

Coordination pédagogique



AÏSSATOU DIALLO-CAMARA

Coordinatrice pédagogique

Tarif

En apprentissage : 8800€ (frais de formation pris en charge par l'entreprise signataire du contrat pour les apprentis)

En formation continue : 8600€ (financement possible pour les stagiaires de formation continue : individuel, OPCO, Région et CPF)

Information et contact

Apprentissage

Maria Toader

maria-madalina.toader@sorbonne-universite.fr

Formation continue

Yosra Garmi

yosra.garmi@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede

carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

Le master 2 Magistère, management et cultures créatives, forme des communicants de haut niveau, généralistes et polyvalents, capables d'élaborer, de mettre en œuvre et de conduire des projets et des stratégies de communication quelles que soient les organisations culturelles publiques ou privées.

OBJECTIFS

- appréhender les organisations dans leur environnement économique, social, politique et culturel
- analyser et comprendre les cultures d'information et de communication au sein des organisations et anticiper leurs évolutions
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les stratégies de communication au niveau national et international
- Développer une forte capacité analytique, des potentiels d'adaptation, de créativité et d'innovation pour accompagner les transformations des organisations publiques et privées.

DOMAINES D'ÉTUDES

- Communication institutionnelle
- Communication des industries culturelles et créatives publiques et privées
- Mécénat
- Communication solidaire et collaborative
- Stratégie de marque
- Management des ressources humaines
- Médias et nouveaux médias

PUBLICS

- **Étudiants** issus de parcours sciences info/com, sciences sociales, lettres, éco/gestion, art (Bac + 4), **âgés de moins de 30 ans** au moment de la signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise et motivés par cette formule qui fait alterner périodes d'enseignements théoriques à l'école et périodes pratiques en entreprise.
- **Professionnels** de la communication (3 années d'expérience minimum) en activité ou en transition professionnelle.

La rencontre entre ces deux publics constitue une impulsion propice à une dynamique de groupe harmonieuse, synonyme d'échanges d'expériences et de talents complémentaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Période d'alternance**
4 jours en entreprise (du lundi au jeudi), 1 jour au CELSA (le vendredi)
- **Périodes à temps plein à l'école**
4 semaines intensives au CELSA réparties au cours de l'année (novembre, janvier, avril et juin)
- **Période à temps plein en entreprise**
A partir de la fin des cours (juillet / août)

CALENDRIER DE LA FORMATION

>> >> Téléchargez le calendrier détaillé de la formation

DIPLÔME

Le diplôme de master Information et communication, option Magistère, management et cultures créatives.

PROGRAMME

500 heures de cours, projets tutorés, études de cas et examens

APPROCHES THÉORIQUES DE LA COMMUNICATION (10 ECTS)

A. Théories de l'information et de la communication

- Rhétorique et philosophie de la communication
- Espaces et opinions publics

B. Stratégies de communication dans l'environnement économique et social

- Des fondations d'une gouvernance mondiale à la création de l'Union européenne
- La diversité dans le monde social
- Conférence internationale

C. Organisations, structures et fonctions

- Communication et réputation
- Plan de communication

SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (20 ECTS)

A. Industries culturelles, médiatiques et numériques

- Enjeux culturels de la transformation numérique
- Création et nouvelles approches de contenu
- Les identités numériques
- Culture numérique, du projet au dispositif de stratégie de communication
- La musique à l'ère digitale
- Marketing et cinéma
- Nouveaux métiers de la culture et nouvelles industries culturelles

B. Stratégies de marque et cultures

- Cultures de marques, cultures du monde. Enjeux et richesses des différences culturelles au cœur du développement des entreprises multinationales
- Planning stratégique et stratégies de marque
- Planning stratégique en agence
- Prospective, innovation, tendance

C. Management et corporate

- Communication d'intérêt général et ses acteurs
- Management et RH
- Encadrement pédagogique « suivi entreprise / apprentissage »
- Communication des musées auprès des publics
- Communication et management
- Management de la marque employeur
- Mécénat culturel
- Communication, public et développement dans les institutions

D. Langue vivante

- Anglais – approche Europe

OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION ET MÉTHODOLOGIES PROFESSIONNELLES (10 ECTS)

A. Langages et communication, langues vivantes

- Anglais – approche hors Europe
- Communication post Internet
- Communication digitale

B. Outils de diagnostic, d'analyse et d'aide à la décision

- Communication internationale et création d'entreprise
- Construction budget et business plan
- Communication financière
- Prise de parole du dirigeant
- Droit d'auteur
- Scénographie des espaces marchands et culturels

C. Méthodologies professionnelles

- Recherche appliquée sur la communication culturelle : grand cas

MÉMOIRE (20 ECTS)

- Encadrement universitaire et professionnel
- Conduite d'une recherche appliquée : terrain/enquête

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

- Présentation de l'école : modalités de formation, financement, scolarité, ressources documentaires, services informatique et audiovisuel
- Mise à niveau introduction aux SIC (SPOC), introduction à la sémiologie (SPOC)
- Conférence Mag, Cinémag
- Insertion professionnelle : présentation des dispositifs, ateliers et forums d'aide à la recherche d'entreprises et à l'insertion, coaching individuel, entretiens
- Examens terminaux et contrôle continu
- Évaluation des enseignements

Compétences acquises en formation et débouchés métiers

ADMISSION

La sélection à l'entrée en Master 2 au CELSA est réalisée en deux phases

1. **Admissibilité : examen du dossier déposé par le candidat sur la plateforme d'inscription du CELSA**
2. **Admission : si le dossier est retenu, entretien avec un jury d'admission à distance**

La sélection cherche à apprécier les qualités de réflexion du candidat, sa culture générale, ses connaissances dans la spécialité, ses motivations pour l'orientation choisie, et à découvrir sa personnalité.

Les candidats doivent s'inscrire via l'une des voies d'accès proposées en fonction de leur profil et réussir les épreuves de la voie choisie afin d'intégrer la formation.

Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule option de Master 2 au CELSA. Toutefois, lors de l'audition en commission d'admission, le jury peut envisager avec le candidat une réorientation vers une autre option de la même spécialité.

Il n'y a pas de limite d'âge pour postuler.

Modalités, épreuves, calendriers et inscriptions détaillés par voie d'accès En formation initiale

VOIE GÉNÉRALE

Conditions d'admission

Sont admis à constituer un dossier d'inscription :

- Les étudiants ayant suivi avec succès un cycle de quatre années d'études supérieures, dans un établissement public ou privé, français ou étranger.

Les étudiants des pays où le français n'est pas langue officielle devront justifier d'un bon niveau de français (DELF niveau B2 ou DALF niveau C1, TEF niveau 4 ou encore TCF...).

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 11 mars 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 5 avril 2024
- Épreuves orales d'admission : du 29 avril au 24 mai 2024
- Résultats admission : 29 mai 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés lors de constitution du dossier d'admissibilité sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>

Un dossier administratif comprenant :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 1 (faire traduire en français les diplômes étrangers) (format pdf)
- la photocopie du DELF, TEF niveau 4, TCF, SELFEE pour les étudiants non francophones (format pdf)
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)
- Règlement des frais de concours (70 € ou 30 € pour les étudiants boursiers sur présentation de la notification de l'avis de bourse recto-verso de l'année universitaire en cours). Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les bulletins de notes de Licence 3 ou équivalent (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Admission

Entretien avec un jury

Les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'évaluation de leur dossier telle que décrite ci-dessus seront individuellement invités à un entretien oral à distance au cours duquel un jury mixte (universitaires et professionnels) interroge le candidat sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances.

Le jury d'admission arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, éventuellement complétée par une liste d'attente.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

VOIE SPÉCIFIQUE SORBONNE UNIVERSITÉ

Le CELSA propose aux étudiants de Master 2 Recherche de la faculté de Lettres et de Master 2 de la Faculté des Lettres inscrits en master Recherche et les étudiants de la Faculté des Sciences ou de Santé inscrits en 2e année de master professionnel CELSA Communication.

Conditions d'admission

Sont concernés les étudiants Sorbonne Université de la faculté de Lettres inscrits en master Recherche et les étudiants de la faculté de Sciences ou de Médecine inscrits en master 2e année.

Les étudiants Sorbonne Université peuvent s'inscrire au concours d'entrée en master 2 professionnel **dans l'une des options proposées en communication** au CELSA en choisissant la « voie spécifique SORBONNE UNIVERSITÉ », **s'ils remplissent les conditions suivantes :**

- Avoir validé leur 1ère année de Master dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université
- Avoir rempli un dossier avec l'ensemble des éléments demandés sur notre plateforme
- Pour les options en apprentissage d'avoir moins de 30 ans au moment de la signature du contrat avec l'entreprise

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 11 mars 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 5 avril 2024
- Épreuves orales d'admission : du 29 avril au 24 mai 2024
- Résultats admission : 29 mai 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions :**

<https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> :

Un dossier administratif comprenant les éléments suivants :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 2
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant les éléments suivants :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les attestations de 1ère année de Master (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Assurez-vous que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises : les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

NB : Les candidats qui choisissent la voie interne Sorbonne université ne peuvent pas s'inscrire à la voie générale du concours d'entrée.

Admission

S'ils sont retenus, les candidats de la voie Sorbonne Université passent l'épreuve orale d'admission comme les autres candidats. Ils seront individuellement invités à un entretien oral à distance avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel.

Ils ne bénéficient pas de place réservée.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

En formation continue

VOIE SPÉCIFIQUE FORMATION CONTINUE

Conditions d'admission

Pour être candidat, il convient :

- d'avoir **26 ans** (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation
- de justifier de **3 années minimum d'expérience professionnelle**
- d'être titulaire du diplôme national de **Maîtrise ou d'un Master 1**

(Attention : les diplômes ou titres portant la mention d'une « homologation » ne peuvent donner lieu à une « équivalence de titre »)

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Les candidats de formation continue intéressés par ce cycle mais ne pouvant justifier du diplôme demandé (bac +4) peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac +2 minimum et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

>> En savoir plus

Période d'inscription & calendrier

IMPORTANT : Merci de bien vouloir prendre en compte le fait que les dates d'inscription au CELSA sont indépendantes des dates limites exigées pour le financement d'une formation par un OPCO ou France Travail.

Période d'inscription : du 29 janvier à 12h au 15 mars 2024 à 12h

- **Commission d'admission** : Commission de VAPP et commissions d'admission organisées au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers.
- **Résultats d'admission** : 29 mai 2024

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> :

Un dossier d'admissibilité comportant :

- la photocopie d'une pièce d'identité (format pdf)
- les photocopies du baccalauréat et de tous les diplômes obtenus (format pdf)
- un curriculum vitae détaillé et actualisé avec une photo (format pdf)
- les pièces justifiant de l'expérience professionnelle requise (certificats de travail ou photocopies des bulletins de salaires exclusivement) classées dans l'ordre chronologique et reprises dans un tableau récapitulatif : télécharger le modèle (format pdf)
- une note de 2 pages explicitant les acquis professionnels et personnels, les motivations pour la formation envisagée et le projet professionnel (format pdf)
- les candidats n'étant pas titulaires du diplôme requis (Maîtrise/Master 1) doivent rédiger un courrier pour demander que leur dossier soit examiné en commission de VAPP (validation des acquis professionnels) pour dispense de titre, en indiquant le dernier diplôme obtenu (format pdf)
- le règlement des frais de dossier de 70 €. Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Vous rencontrez des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Vous avez des questions sur les formations destinées aux professionnels, merci de contacter : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr

Admission

Les dossiers nécessitant une VAPP seront étudiés dans un premier temps en commission. Une recevabilité favorable permet d'être convoqué en entretien.

Les candidats retenus seront individuellement invités à un entretien oral avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel. Toutes les informations concernant l'entretien, qui pourra être organisé à distance, seront envoyées par courriel aux candidats.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

L'attention des candidats doit être portée sur le haut niveau d'exigence du master 2 et sur l'importance de la cohérence entre les acquis théoriques, les acquis de l'expérience et le projet professionnel.